

Chèque énergie 2025

Quand allez-vous le recevoir?

Comment en demander l'obtention?

Quels justificatifs transmettre avec ma demande?



Le chèque énergie, c'est une aide

à destination des ménages modestes pour payer leurs factures d'énergie.

Brochure à destination des particuliers





Les chèques énergie 2025 seront adressés à compter du 3 novembre 2025 aux bénéficiaires qui auront été identifiés. Les autres devront en faire la demande.

Des campagnes d'information seront organisées selon les modalités suivantes :

- Semaines du 6 et du 13 octobre : envoi par l'ASP* de courriels ou sms aux bénéficiaires identifiés automatiquement, leur indiquant qu'ils n'auront aucune démarche particulière à engager pour bénéficier du chèque énergie 2025 ;
- À compter du 13 octobre jusqu'à la fin du mois : envoi par l'ASP de courriels ou sms ou courriers postaux aux bénéficiaires potentiels.

Dès le 15 octobre, il sera possible de se connecter sur la plateforme de demande accessible sur le site **www.chequeenergie.gouv.fr** via l'espace bénéficiaire.



DEMANDE À
EFFECTUER
AVANT LE
28 FÉVRIER
2026

DEMANDE EN LIGNE

La création d'un compte sera nécessaire pour faire une demande de chèque en ligne (identifiant : numéro fiscal + mot de passe).

Les bénéficiaires qui auront été détectés automatiquement devraient recevoir une alerte lors de leur connexion les informant qu'il est inutile pour eux de faire une demande.

Il conviendra de renseigner l'adresse du lieu de consommation et de téléverser une unique pièce justificative : copie d'une attestation de contrat de fourniture d'électricité de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur mentionnant le numéro de PDL/PRM* et précisant l'adresse de consommation.

DEMANDE PAR COURRIER

La formalisation d'une demande par courrier sera également possible mais les modalités de ce type de demande sont plus complexes.

En premier lieu, il faudra appeler l'assistance utilisateur (0 805 204 805 - Service & appel gratuits) pour pouvoir disposer d'un "numéro de ticket" et compléter un formulaire de demande (en indiquant sur celui-ci le numéro de ticket).

Vous trouverez ce formulaire :

- En ligne sur le site du chèque énergie, dans l'onglet « Documents disponibles » cf. : https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire ;
- Dans les espaces France services.

Il sera par ailleurs envoyé avec la communication courrier adressée aux bénéficiaires potentiellement éligibles (cadre campagne d'information) et devrait être disponible sur demande auprès de l'assistance utilisateurs, début 2026.

Formulaire de demande



0000 LIDAL BIRGO	K13473 Busser St (Energia.
order de AL Justin 2020	mant au demander de chique transpe
	ce document, mend d'apopier l'assistance utilisateur à ce numéro : 0 865 204 805 (service et apent presidé) mulaire de contact : https://www.chequesenegis.gov. b/beneficialre/assistance
	gg tabilitable) dot être complété, imprime, agné puis envoys par courrier à l'Agenca de services et de (ASPI à l'abresse sulvante: Agence de Services et Palement - TSA 30300 - 89303 LYON CEDEX ?
Rense	rigner ici le numéro du ticket donné par l'assistance
Jen'ai pasir	agude chèque 2025, ja souhaite fare une demande initiale
	ternande de chéque sur la glateformemble en place per le Gouvernement. (sur la base de mas revenus 2023 2004) et celle-ci a été refusée ou je ne suis pas d'accord avec le montant du chèque accordé
	as échéant, indiquer le numéro de la demande rejetée (ce numére figure dans le mai reçu suite à votre nande sur la plateforme): 0 où numéro de Alburg reçu :
	national set of platestorme) , or our numbers (\$50.5)
	MET OR MATION S. SUR
	INFORMATIONS SUB
m de naissance *:	INFORMATIONS SUB
	INFORMATIONS SUB
n de naissance *; inom ; te de naissance *; néro fissal (compo	IN E OR MANTION S. SUR. M. M. He do to chiffree, indiqué sur votre ava d'
m de naissance *; inom ; te de naissance *; méro fiscal (compo is vous sous tutelle	INFORMATION'S SUBJ
n de naissance *; inom ; te de naissance *; néro fissal (compo	INFORMATION'S SUBJ

La demande par courrier à adresser à l'ASP* **avant le 28 février 2026** devra comporter les 4 pièces suivantes :

- Formulaire de demande complété;
- Copie d'un justificatif d'identité du demandeur ;
- Copie d'une attestation de contrat de fourniture d'électricité de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur mentionnant le numéro de PDL/ PRM et précisant l'adresse de consommation;
- Copie de l'avis d'impôt sur le revenu du foyer fiscal du demander pour l'année N-2.

Les chèques énergie 2025 pourront être utilisés jusqu'au **31 mars 2027** mais les protections associées au chèque ne seront valables que jusqu'au **30 avril 2026** (avec effet rétroactif, à compter du 1^{er} avril 2025).



Cette brochure d'information est éditée par Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne afin de contribuer à l'information des ménages ayants droit du chèque énergie en 2025.

Cette année, l'envoi des chèques énergie a été retardé en raison de la modification de leurs modalités d'attribution. Il nous a semblé opportun de réaliser cette brochure afin d'apporter des informations sur les nouvelles modalités pratiques d'obtention de cette aide essentielle au paiement des factures d'énergie.

Source de ces informations : DGEC* (09/25)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site dédié mis en place par les pouvoirs publics :



www.chequeenergie.gouv.fr

*DGEC : Direction générale de l'énergie et du climat



Depuis 1953, Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne est la collectivité de référence en matière d'énergie sur le département.

Il œuvre au quotidien pour le développement des réseaux de distribution d'énergie, des mobilités durables ou de production d'énergies renouvelables pour répondre au mieux aux besoins des usagers et accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets.

NOUS CONTACTER

Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne 26 rue Diderot 47031 AGEN Cedex www.te47.fr contact@te47.fr 05 53 77 65 00



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.